

**DOSSIER DE PRESSE**

*Lundi 10 juillet 2023*

# Inauguration du skatepark de l'EMSA



*Le dispositif est ouvert au public depuis le 26 juin.*

# BUDGET PARTICIPATIF

2<sup>ème</sup> édition

2<sup>ème</sup> édition  
2021-2022

## Le skatepark, projet lauréat de la deuxième édition du Budget participatif



« Être à l'écoute des habitants, renforcer l'offre d'équipements et de services sur notre territoire tout en répondant à des besoins clairement identifiés : voilà les objectifs de l'ensemble de l'équipe municipale, qui trouvent leur traduction concrète à travers le budget participatif. Ce skatepark est un véritable enjeu d'aménagement, puisqu'il permet de conforter l'EMSA dans son rôle de pôle de sports et de loisirs. Merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien, qui nous permet aujourd'hui d'inaugurer cette belle réalisation ».

Emmanuel ALONSO,  
Maire

« Le budget participatif est un véritable outil pour développer la participation citoyenne, dès l'âge de 16 ans. Chaque année, la Ville consacre 100 000 € pour réaliser des projets proposés par les habitants, afin d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'offre de services. Aureilhan investit ainsi 12,50€ par habitant dans ce dispositif innovant, un chiffre près de deux fois supérieur à la moyenne nationale. L'équipe municipale maintiendra ce cap pour le budget participatif 2024 ».

Isabelle Chédeville,  
1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe



## LE SKATEPARK DE L'EMSA



La réalisation du skatepark, projet phare de 2021-2022, a pris du retard suite à des aléas techniques. Les travaux se sont déroulés entre mai et juin 2023. Le dispositif est accessible au public depuis le 26 juin 2023 pour les skateboards, vélos, bmx et autres deux-roues non motorisés.

Porteuse de projet :  
Marie-Pierre Piton

(52 votes)

**Montant total de l'investissement : 131 000 € TTC**  
**PLAN DE FINANCEMENT**



**32 700 €**  
Subvention Etat



**16 000 €**  
Subvention Région



**20 000 €**  
Subvention Département



**62 300 €**  
Autofinancement de la Commune

## Les autres lauréats de la deuxième édition

### PANNEAUX DE BASKET À L'EMSA



**Coût : 6 000 €**  
Accessibles depuis  
mai 2023.

Porteur de projet :  
Eric Castaings

(69 votes)

### PASSAGE PIÉTON AU 136 AV. JEAN JAURES



**Coût : 3 500 €**  
A disposition  
depuis l'automne  
2022.

Porteur de projet :  
Jean Laclaverie

(30 votes)

Depuis 2020, les Aureilhanais de plus de 16 ans peuvent proposer des projets à hauteur de 100 000 €, qui s'inscrivent dans 6 thématiques : environnement et cadre de vie, mobilités, action sociale/ santé / solidarité, éducation / enfance, jeunesse / sport et culture / patrimoine / numérique. Aureilhan est la première ville du Département à avoir mis en place le Budget Participatif.

## 1<sup>ère</sup> édition - 2020-2021

En 2021, les deux projets lauréats ont été :

- L'aire de jeux à l'angle du stade Jules Ferry pour 90 000 € (107 votes).
- Deux stations-services pour les vélos, rue Jules Ferry et Impasse Lamartine - 5 000 € (37 votes).

**Dispositifs accessibles depuis le début d'année 2022.**

## 3<sup>ème</sup> édition - 2022-2023

En mai 2023, deux projets ont été retenus :

- La modernisation du Parcours sportif-santé du bois d'Aureilhan pour un budget estimé à 90 000 € (139 votes).
- Installation de croix lumineuses rouges aux carrefours à feu de l'avenue Jean Jaurès pour un budget estimé à 10 000 € (56 votes).

**Réalisations prévues dès que possible.**

## 4<sup>ème</sup> édition - 2023-2024

Lancement de la quatrième édition en octobre 2023...

Les dépôts de projet se feront directement sur la plateforme [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr/](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr/) ou par formulaire papier à déposer à l'Accueil de la Mairie.

Plus d'informations dans le magazine municipal de septembre 2023.

**Restez connectés :**  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)



Mairie d'Aureilhan